



LIGNE ROUGE SUD

PONT DE SÈVRES < > NOISY – CHAMPS

**GARES DU GRAND PARIS SEINE-OUEST
ISSY RER ET FORT D'ISSY - VANVES - CLAMART**



VILLE D'ISSY-LES-MOULINEAUX
Réunion publique d'information
25 septembre 2012

André Santini

Ancien Ministre

Député - Maire d'Issy-les-Moulineaux

Président du Conseil de Surveillance
de la Société du Grand Paris

Une opportunité pour le dialogue et l'échange autour de la ligne rouge



21 réunions publiques

|

1 site Internet dédié

Objectifs et déroulement de la réunion publique



**INTRODUCTION
ET PRÉSENTATION :
40 MIN**

**ÉCHANGE ET DÉBAT :
1H20**

Etienne Guyot

Président du Directoire de la Société du Grand Paris

Henri Watissée

Garant de la concertation



LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- 1.** Depuis la fin du débat public de 2011, la Société du Grand Paris a mis en œuvre **un dispositif de concertation continue**.
- 2.** La Société du Grand Paris a aussi décidé d'organiser **une nouvelle phase de dialogue avec le public**.
- 3.** Conformément à l'article L. 121-13-1 du Code de l'Environnement, la Société du Grand Paris **a informé la Commission nationale du débat public**.
- 4.** La Société du Grand Paris **a sollicité la nomination d'un garant pour cette concertation**.



LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

- **C'est une Autorité Administrative Indépendante (AAI)**
- **Cette autorité est saisie par les maîtres d'ouvrage en amont des projets**
- **Depuis le débat et pendant toute la phase d'instruction du dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), la CNDP est informée des modalités d'information du public.**
- **Les « valeurs » appliquées dans le débat public**
 - **Neutralité**
 - **Transparence**
 - **Débat argumenté**
 - **Égalité de traitement**



RÔLE ET MISSIONS DU GARANT

Mission principale du garant : veiller au bon déroulement de la concertation

- **En amont de la concertation**
 - veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées
 - s'assure des dispositions prises pour la diffusion des informations
- **Durant les réunions publiques**
 - favorise l'expression du public et la possibilité d'exprimer ses observations et propositions
 - s'assure de la transparence et de la qualité des réponses apportées
- **En fin de concertation**
 - rédige un rapport remis à la CNDP qui sera rendu public et joint au compte rendu du maître d'ouvrage et au dossier de l'enquête publique



henri.watissee@orange.fr

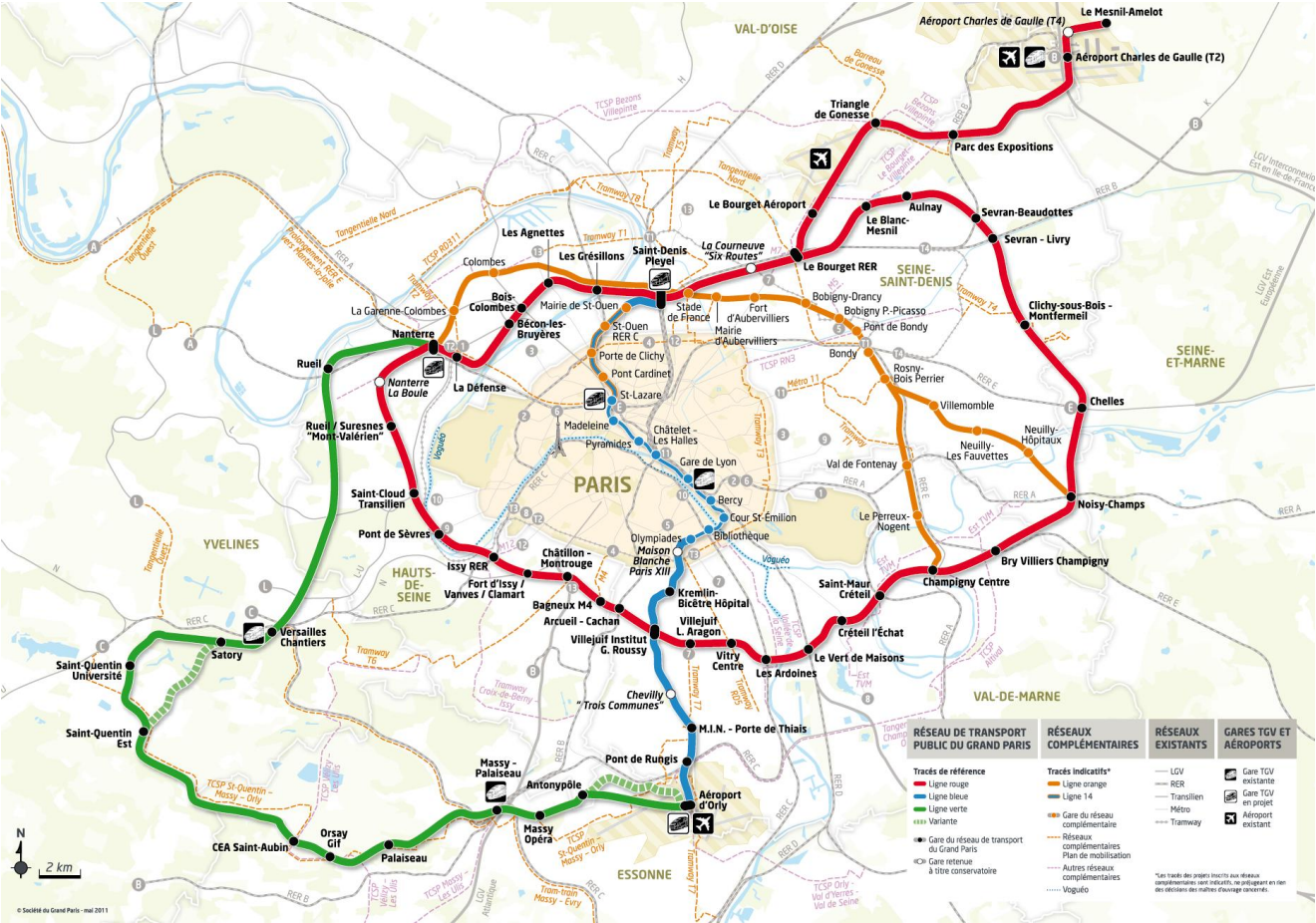
SOMMAIRE

- 1. LE GRAND PARIS EXPRESS**
- 2. LA LIGNE ROUGE SUD**
- 3. LE GRAND PARIS EXPRESS
PRES DE CHEZ VOUS**

1.

LE GRAND PARIS EXPRESS

Schéma d'ensemble du Grand Paris Express

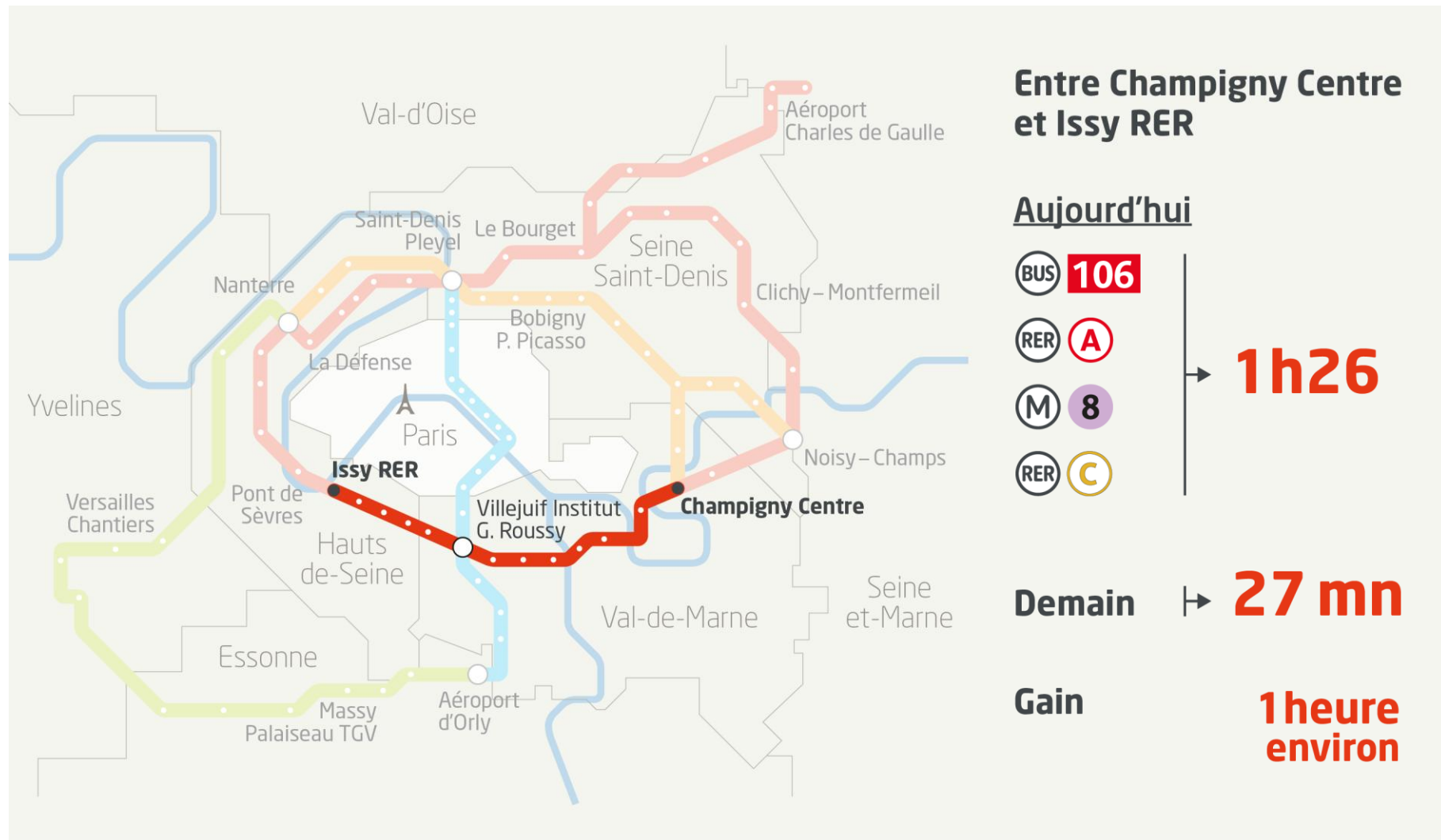


- Améliorer la vie quotidienne
- Favoriser le développement économique
- Ouvrir les territoires
- Désaturer le trafic

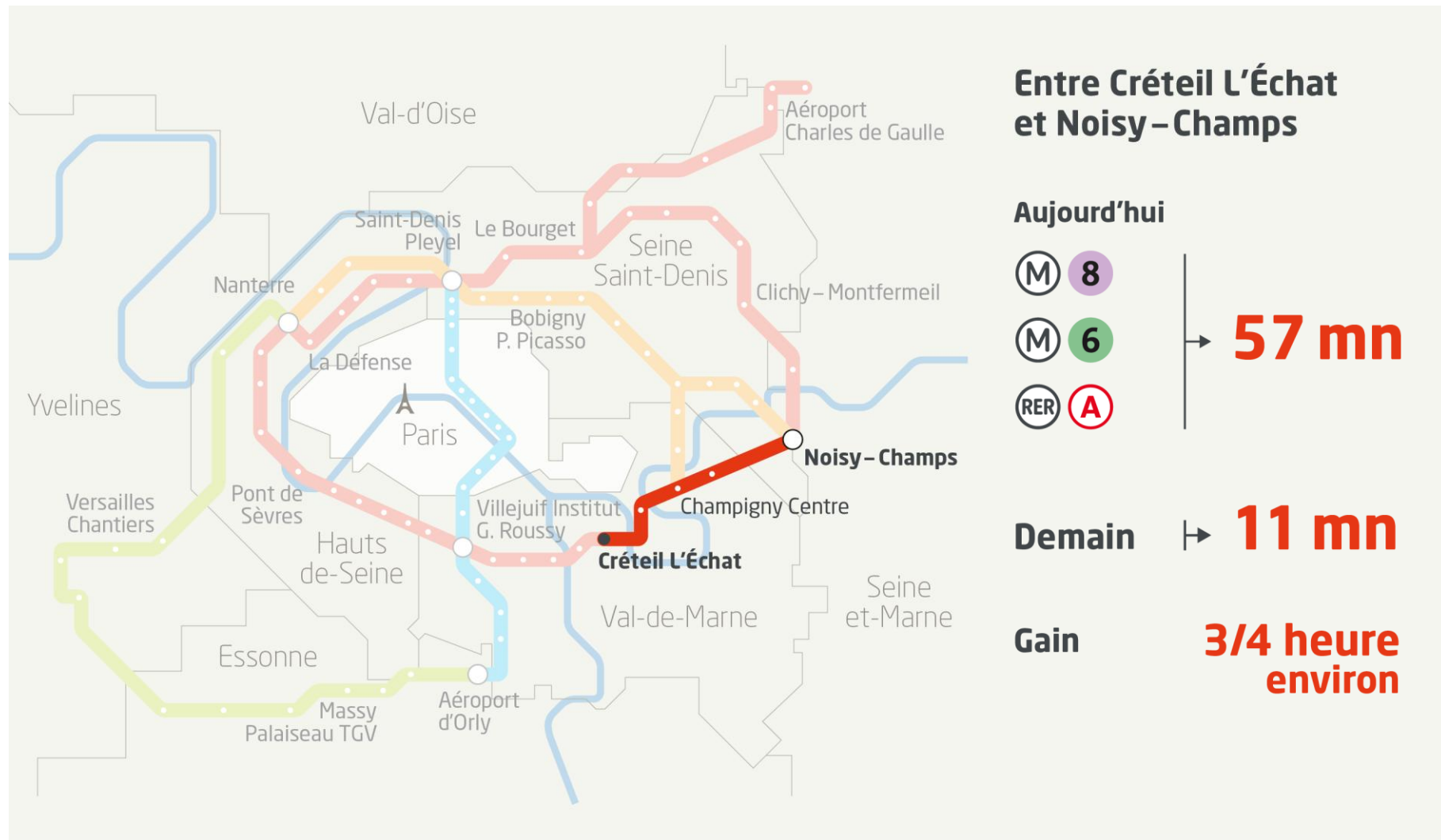
205 km | **72** gares (correspondances aéroports et TGV)

72 gares
(correspondances aéroports et TGV)

Des temps de parcours réduits



Des temps de parcours réduits



Où en sommes-nous ?

Études techniques et de préparation des travaux

Travaux

Accord État / Région
26 janvier 2011

Schéma d'ensemble
approuvé par décret
24 août 2011

1^{er} dossier
d'enquête publique
de la Ligne Rouge Sud
transmis au Préfet de Région
31 juillet 2012

Fin 2012
Début 2013
1^{ère} Enquête
publique sur
la Ligne Rouge Sud

Fin 2013
1^{ère} déclaration
d'utilité publique
Ligne Rouge Sud

2014
Lancement
des travaux
Ligne Rouge Sud

Circulation des
premiers trains sur
la Ligne Rouge Sud
2018

2 débats publics

- Métro du Grand Paris
- Arc Express

De septembre 2010
à janvier 2011

Concertation continue avec les élus et les habitants

2.

LA LIGNE ROUGE SUD

Une nouvelle offre de transport pour 4 départements



16 gares
22 communes
4 départements (92,94,93,77)
33 km de ligne

35 000 à 40 000
voyageurs à l'heure de pointe
du matin
250 000 à 300 000
voyageurs / jour (en semaine)

Une nouvelle offre de transport pour 4 départements



16 gares :

- toutes en correspondance
- avec le réseau actuel ou futur



Une méthode fondée sur le dialogue et l'échange

Depuis janvier 2011 avec les acteurs locaux et les partenaires



44 réunions de pilotage | **104** réunions techniques

Une méthode fondée sur le dialogue et l'échange



Les acquisitions foncières

Un tracé autant que possible à l'écart du bâti existant

75 % des emprises des gares et émergences appartiennent à des propriétaires publics

Achat des sols et des sous-sols par la SGP auprès de leurs propriétaires

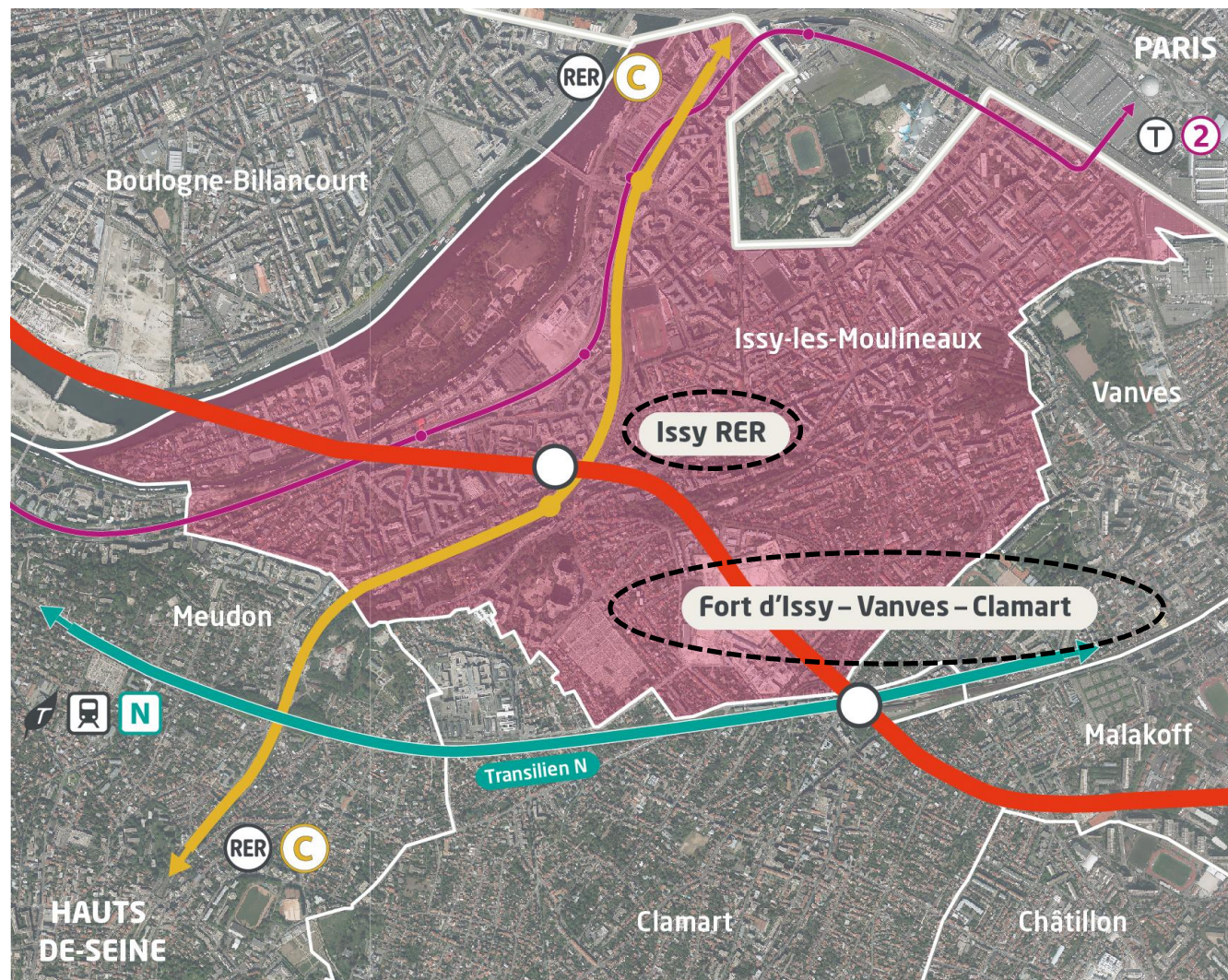
La méthode

- Des contacts individualisés avec les propriétaires
- Des accords à l'amiable privilégiés
- Des expropriations si nécessaire après l'obtention de la DUP

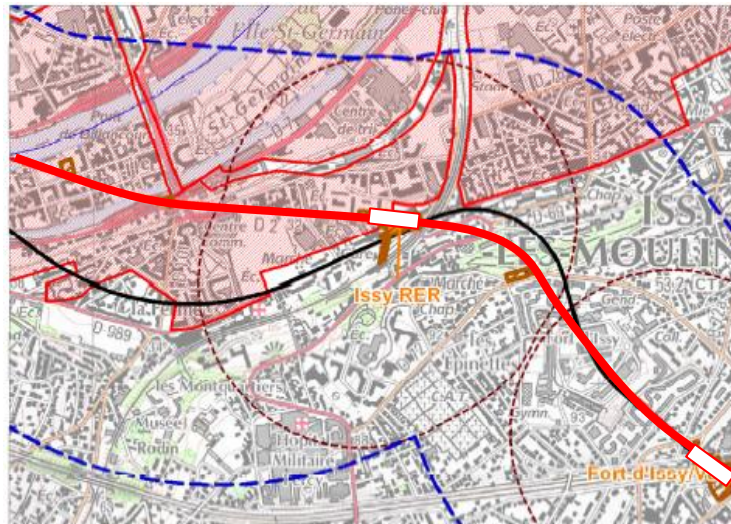
3.

LE GRAND PARIS EXPRESS PRES DE CHEZ VOUS

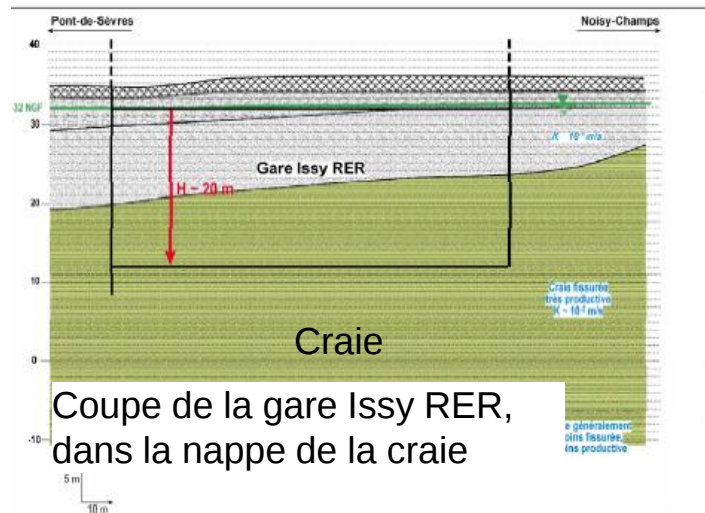
La desserte d'Issy Les Moulineaux par le Grand Paris Express



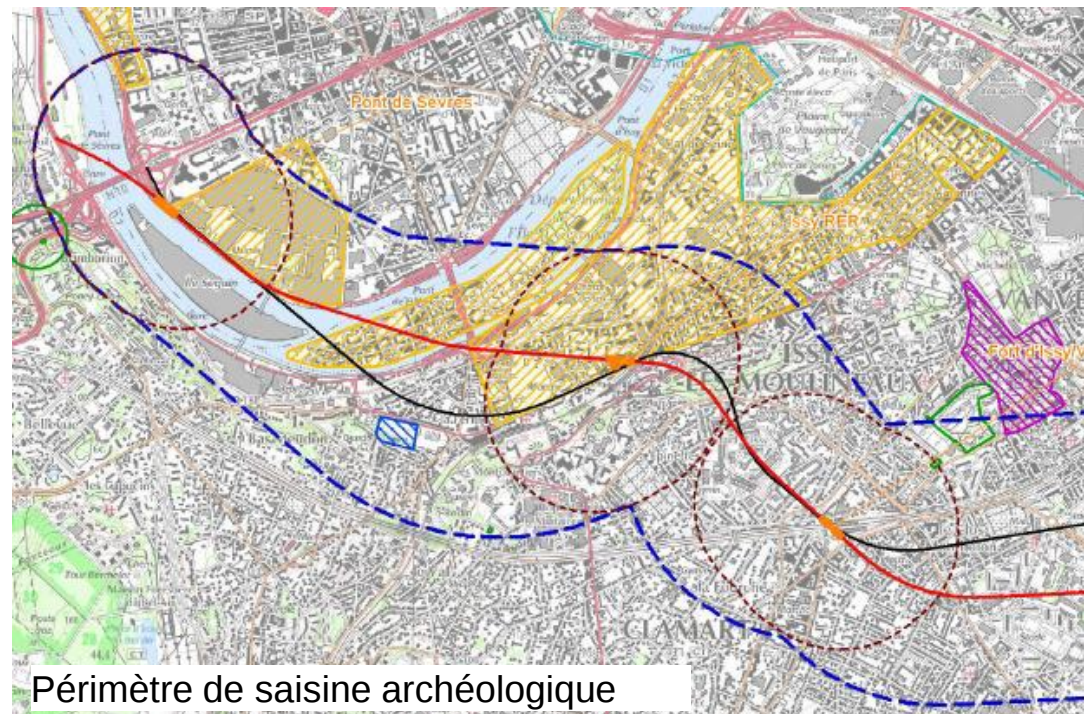
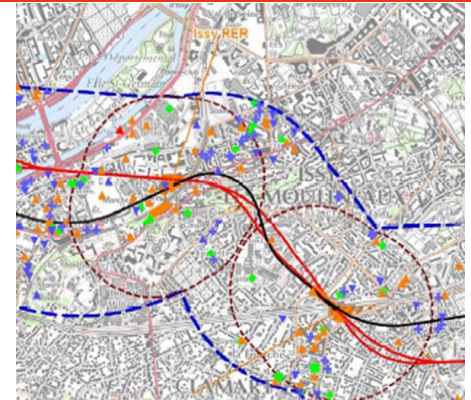
Une méthode inédite de prise en compte des enjeux environnementaux au plus près de votre territoire



Plus hautes eaux connues (PHEC)

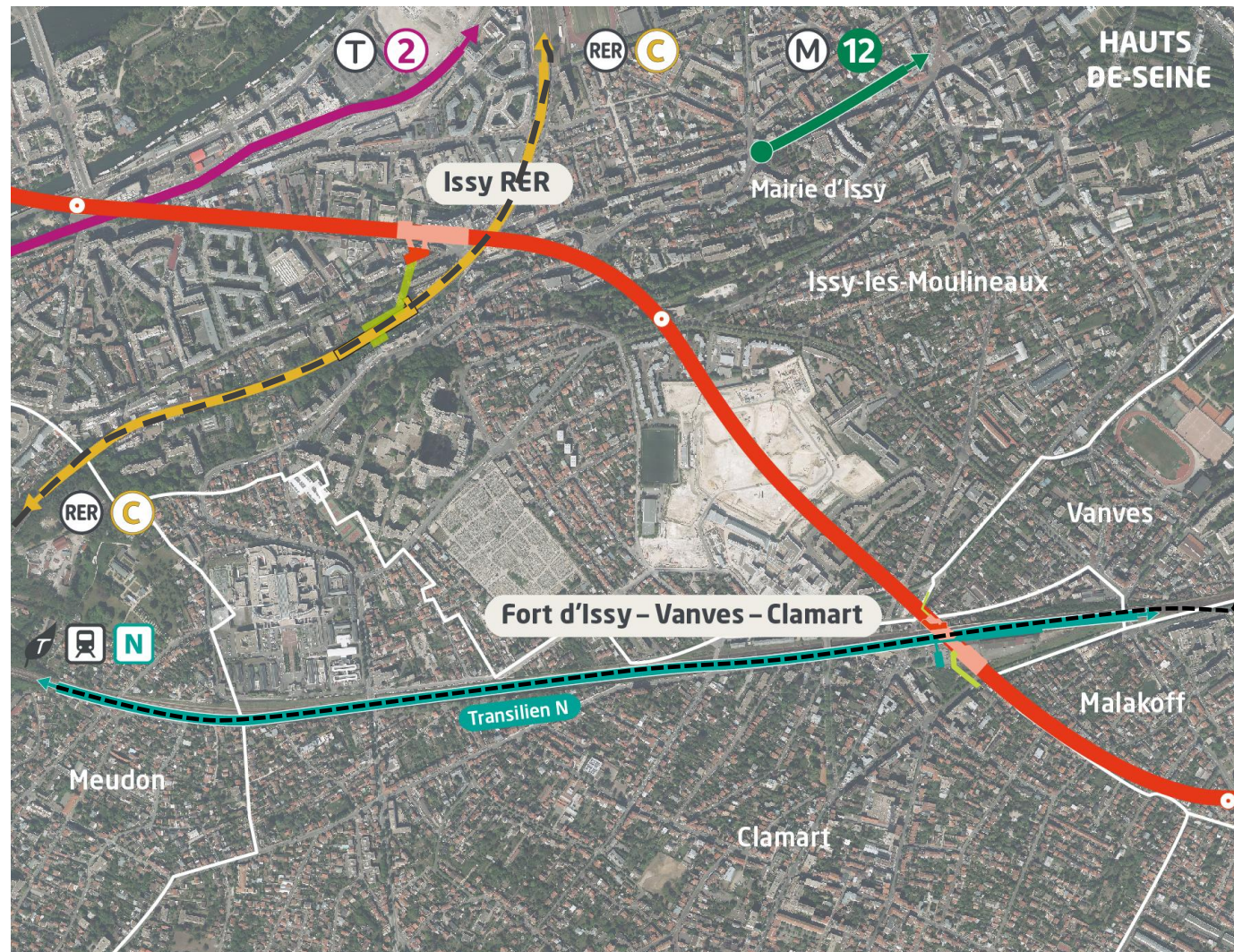


Sites pollués



Périmètre de saisine archéologique

Une implantation partagée avec les élus et les partenaires

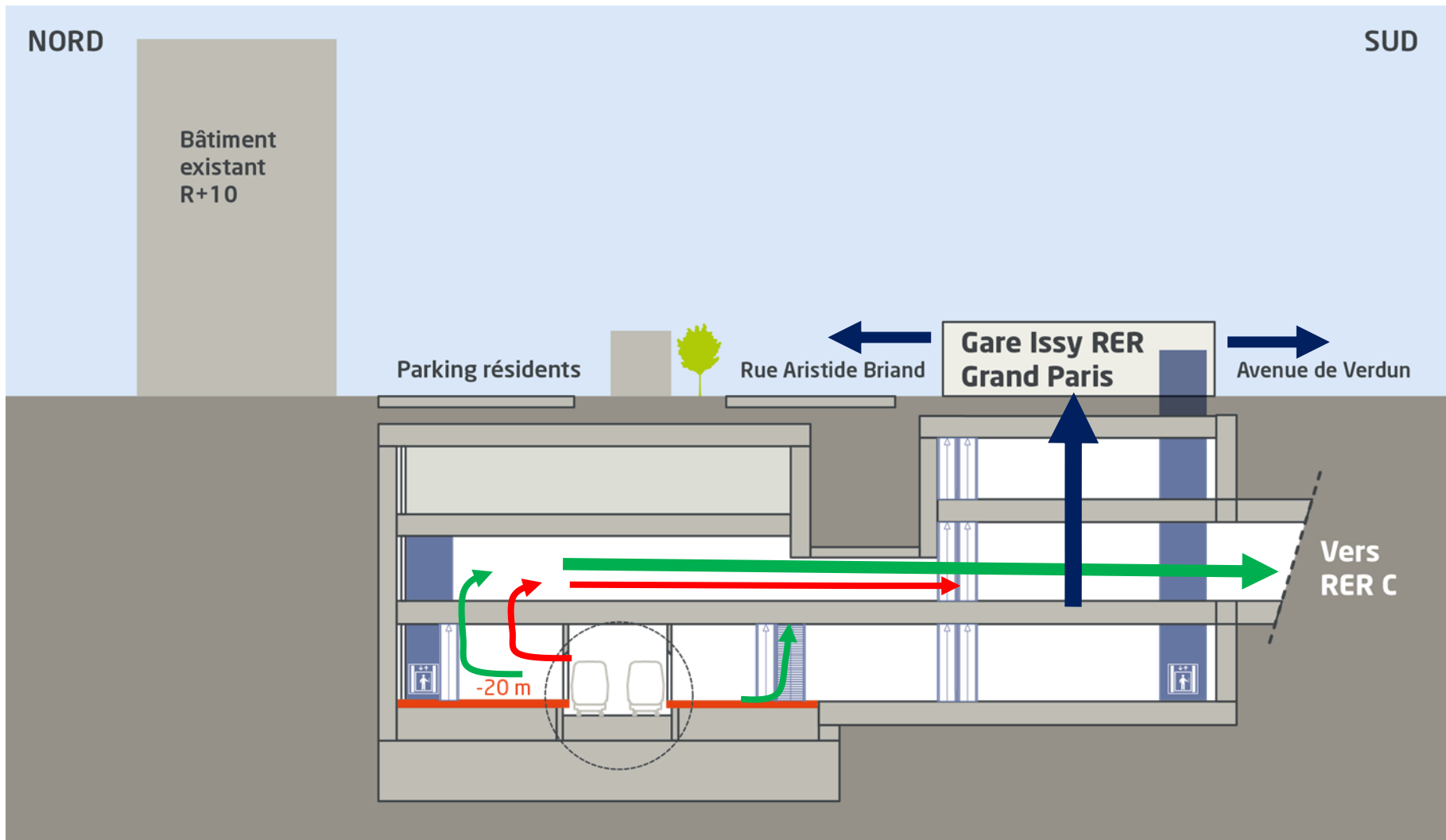


- Emprise souterraine de la gare GPE
- Cheminement de correspondance
- Ligne Rouge Sud
- Ouvrages annexes

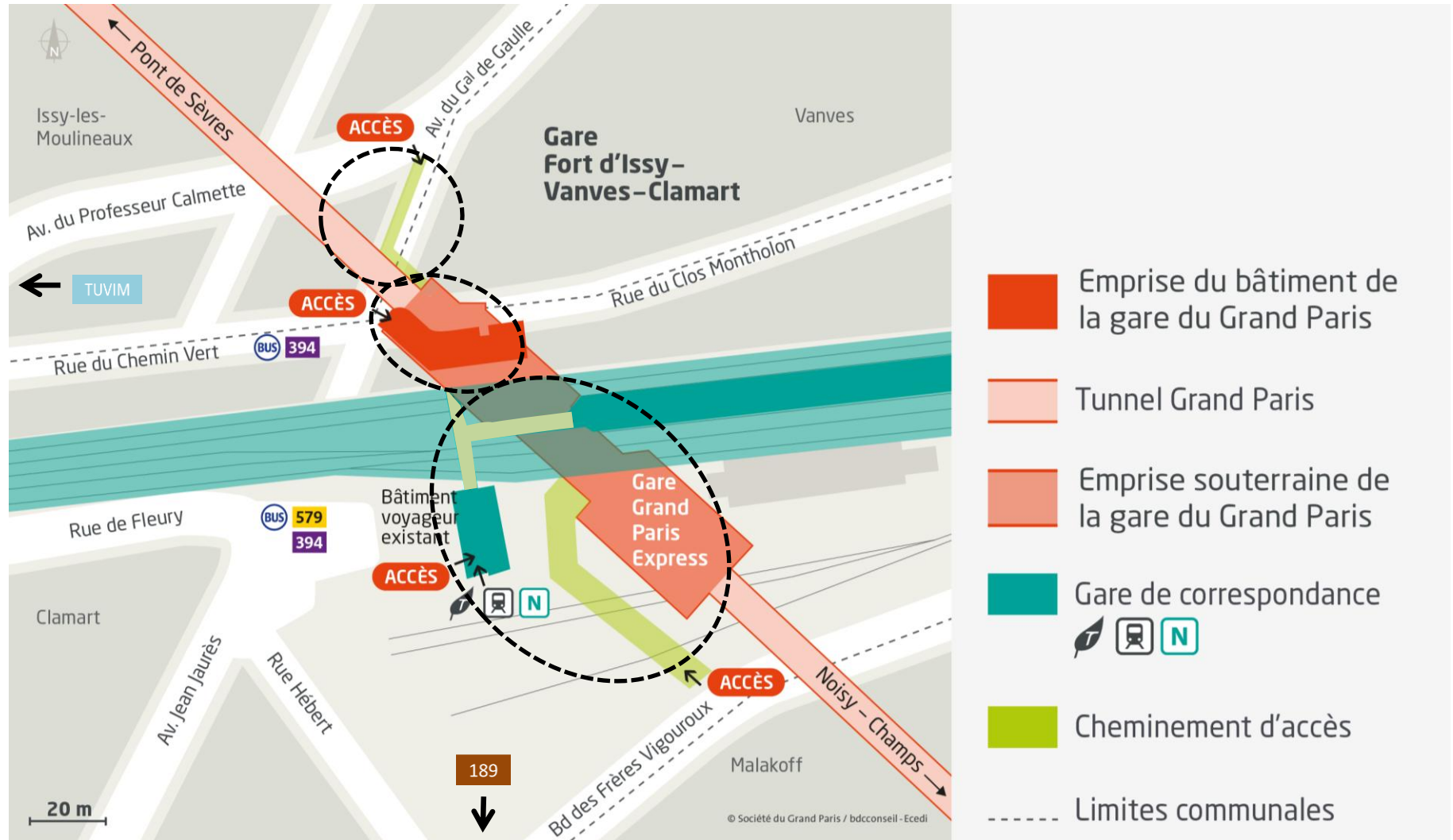
Les principaux volumes et les cheminements de la Gare d'Issy RER



Les principaux volumes et les cheminements de la Gare d'Issy RER



Les principaux volumes et les cheminements de la Gare de Fort d'Issy-Vanves-Clamart



Les principaux volumes et les cheminements de la Gare de Fort d'Issy-Vanves-Clamart

OUEST

EST

Gare Fort d'Issy - Vanves - Clamart
Grand Paris

TRANSILNIEN

Issy - Vanves

Voies
Transilien
Quai
Transilien
Voies
Transilien

Clamart - Malakoff

Salle d'échanges

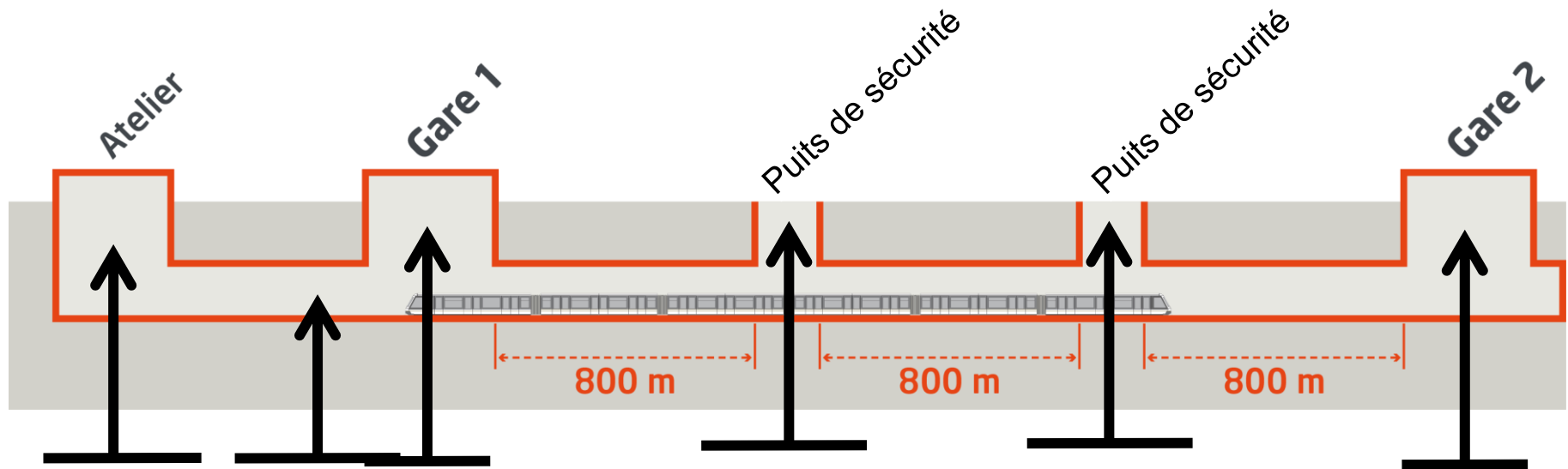
< Issy RER

Châtillon >
Montrouge

Quais

-26 m

Les principaux ouvrages de l'infrastructure



Un chantier sur plusieurs fronts

Un creusement en simultané : 10 puits et 7 tunneliers

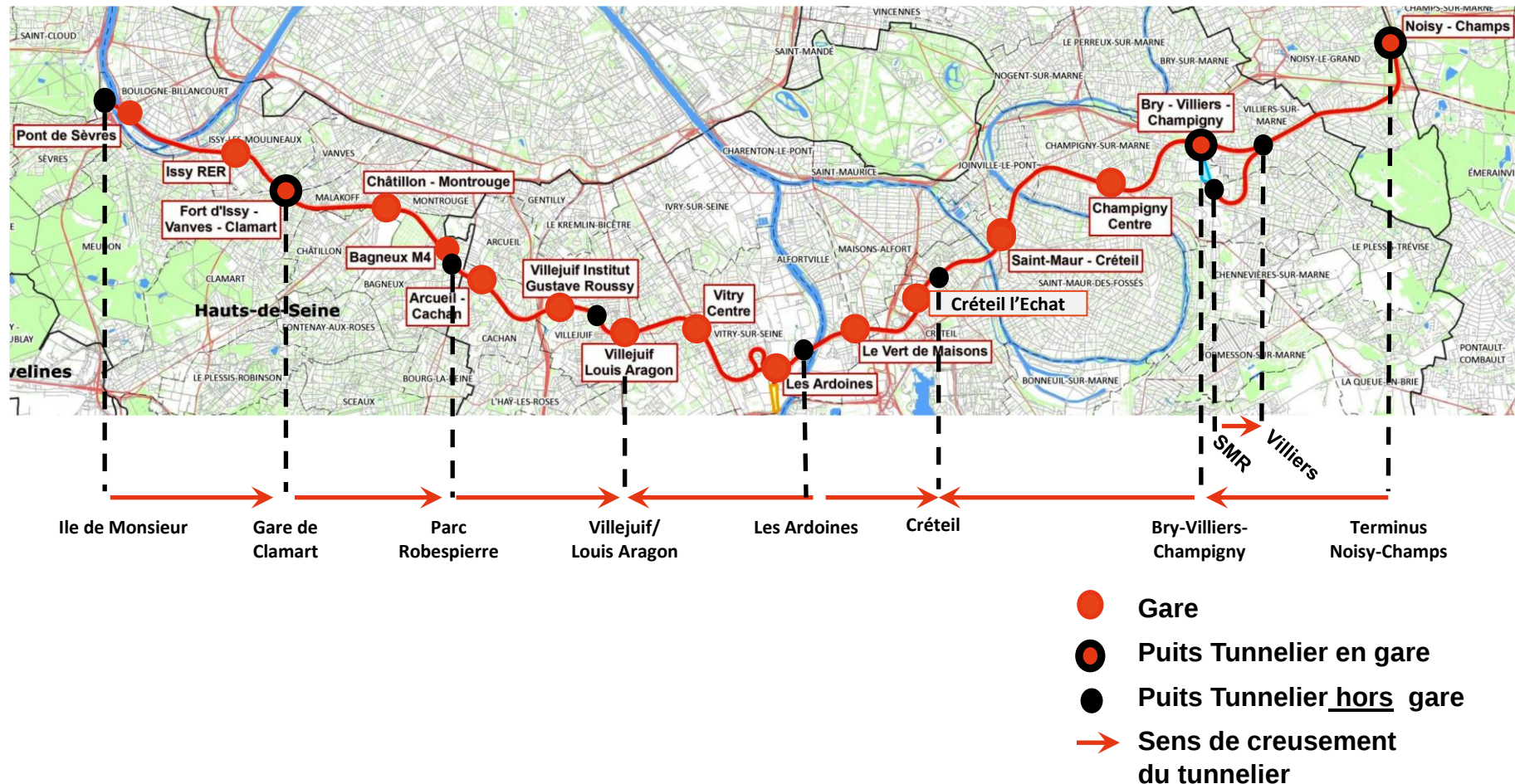
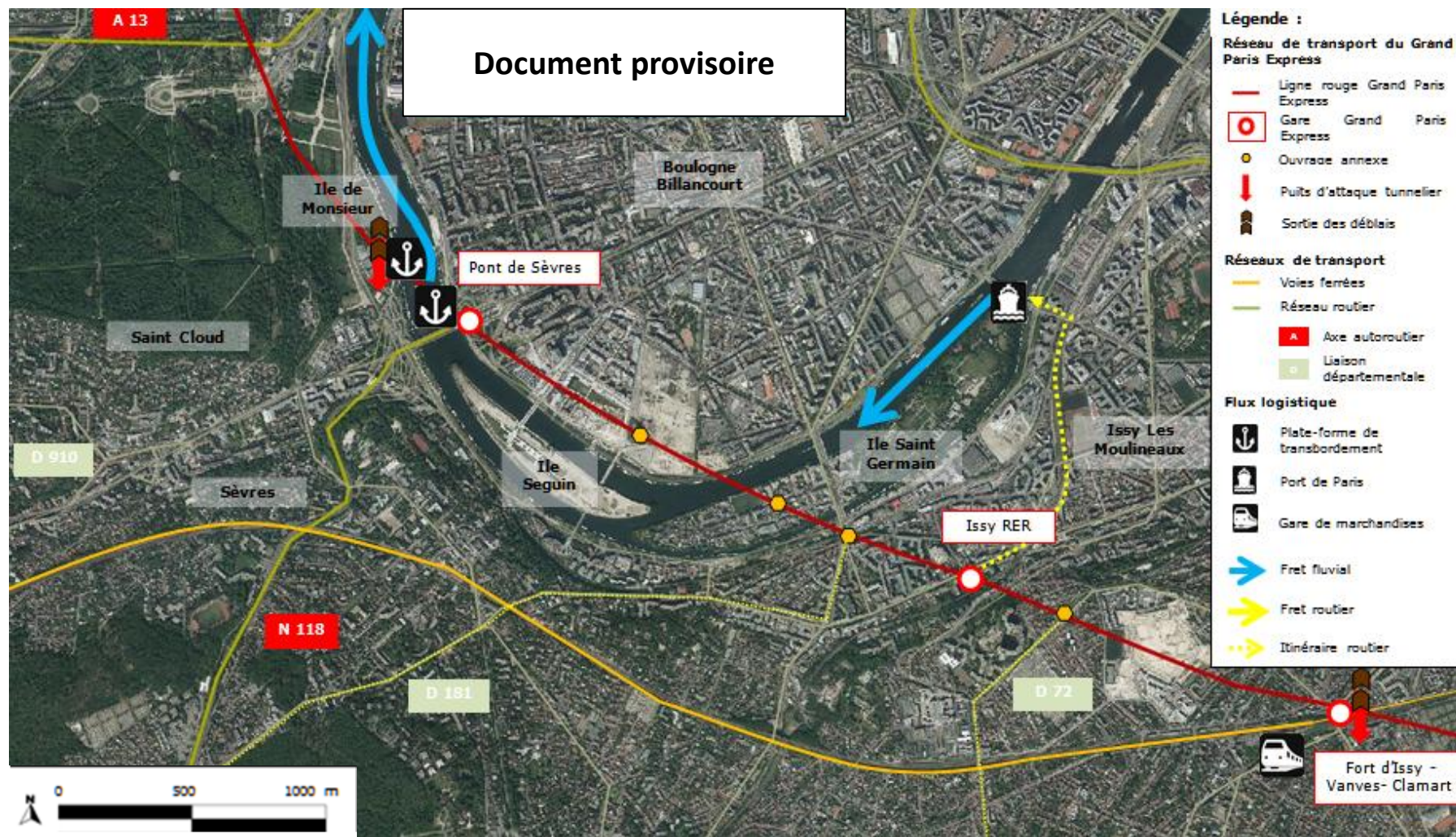


Schéma directeur d'évacuation des déblais

Document provisoire



Un métro performant

Un métro sûr, rapide et confortable

- 1 train toutes les 2 minutes en heure de pointe à terme
- 55 km/h à 60 km/h en vitesse moyenne
- Capacité de 1 000 voyageurs par train

Une circulation régulière

- Des navettes automatiques gérées en temps réel via un poste de commande centralisé



QUESTIONS / RÉPONSES

DATES DES PROCHAINES REUNIONS

Boulogne-Billancourt
5 octobre

Vanves
15 octobre

Clamart
13 novembre



LIGNE ROUGE SUD

PONT DE SÈVRES < > NOISY – CHAMPS

Le projet avance, la concertation continue.

Informez-vous et exprimez-vous :

www.lignerougesud.fr



Suivez-nous sur :

www.facebook.com/lignerouge.GPE

www.twitter.com/GdParisExpress

GRAND PARIS EXPRESS

LE MÉTRO DU GRAND PARIS

LE GRAND
PARIS

Société
du Grand
Paris

CONCERTATION



LIGNE ROUGE SUD

PONT DE SÈVRES <> NOISY – CHAMPS